



Paris, le 12 mai 2011

ÉPIC et clac!

Vers de nouvelles alternatives :

Nous avons introduit cette seconde réunion des discussions sous le préalable de la levée, du principe des transferts à l'établissement public industriel et commercial, ce que le représentant de la Ministre a accepté d'emblée.

Demeure donc dès lors la question du regroupement de l'EPIC et des services de navigation au sein d'un même service (à compétence nationale) ou d'un nouvel établissement (éventuellement administratif).

Le cabinet de la Ministre va nous envoyer lundi prochain son état des lieux comparatif des conséquences, pour les personnels et les missions, de ces différents types de statuts.

De même, il nous adressera les dispositifs législatifs qui pourraient s'avérer nécessaires, selon l'option retenue, pour maintenir les droits des agents.

Enfin une note clarifiera la question de la gouvernance du futur service unifié.

Nos trois organisations se réuniront en début de semaine prochaine pour examiner ces nouveaux projets.

Nous avons obtenu que la DRH autorise la tenue d'assemblées générales exceptionnelles des personnels la semaine prochaine pour leur permettre de débattre sur ces nouvelles propositions.

Nous vous appelons à y participer.

La troisième réunion de ces discussions se tiendra vendredi 20 mai prochain.

Signé

Jean HÉDOU

Signé

Christian FOURCOUAL

Signé

Nicolas BAILLE